



Cher Adhérent-e-,

Barnier annonce vouloir bloquer et repousser la revalorisation des pensions retraites (de janvier à -au moins- juillet).

LES RETRAITÉ-E-S...

- * Qui ont travaillé et cotisé pour la retraite toute leur vie.
- * Qui ont payé une taxe automobile durant leur activité soi-disant pour les personnes âgées.
- * A qui on a pris un jour de congés quand ils étaient en activité pour soi-disant les personnes âgées.
- * Ceux qui ont respiré pour les enrichir, l'amiante, le TCE, le benzène, et tant de produits cancérigènes dont on connaît et voit les dégâts aujourd'hui.

Maintenant que nous sommes en retraite :

- * Nous avons été taxés par Hollande puis par Macron en format XXL, en même temps où ils se supprimaient, eux, l'impôt sur la fortune des millionnaires.
- * Nous avons eu la revalorisation de notre pension gelée, bloquée, repoussée, à de multiples reprises, elle qui devait suivre les prix (mon oeil !) qui, eux, ont continué à galoper sans blocage.

Cela fut le cas déjà en 2009, 2014, 2015 et 2018.

Au total, avec ce système qui n'est pas dans la loi, de « repousser »... Depuis 2013, les pensions auront perdu 2 ans et 9 mois de réévaluation !

En 1994, Balladur avait supprimé l'indexation des retraites sur les salaires (qui était bien meilleure) pour la mettre sur les prix.

Mais les prix, c'est fini aussi : elles ne suivent plus l'augmentation du coût de la vie, le report et la taxation, c'est de la désindexation !

On appauvrit donc consciemment ceux qui ont travaillé toute leur vie.

Et cotisé pour elle toute leur vie, car la retraite n'est pas un don de l'Etat !

C'est ce qu'ils appellent sans doute « la valeur travail », pendant qu'ils arrosent de dividendes ceux qui s'enrichissent, sans rien faire, sur le travail des autres !

- * Nos retraites servent de caisse à ceux qui gouvernent, qui y piochent allègrement tout en se prélassant, eux, dans de hautes augmentations et rémunérations, leurs retraites comprises, et cela sans honte !

Cotisations et caisse de retraites : c'est leur self-service !

.../...

LES RETRAITÉ-E-S (suite)

* Nous subissons les prix qui s'envolent, l'énergie devenue hors de prix, l'alimentation, la santé, tout ce qui est vital à la vie humaine, et nos pensions diminuent comme peau de chagrin par rapport à l'inflation.

* Nous subissons la triple peine pour la santé, au point, pour certains de renoncer aux soins ! Lorsqu'un salarié part à la retraite, terminé la prise en charge (souvent de moitié) du contrat par l'entreprise, triple peine :

- Baisse drastique de son revenu
- Cotisations santé en très forte augmentation
- Plus aucune prise en charge

La couverture santé coûte les yeux de la tête, et les dépassements d'honoraires, les retraités se les prennent en pleine poire, en première ligne !

Ces mutuelles, assurances, coûtent un pognon de dingue, de par la volonté des gouvernants qui est de faire disparaître la sécu, à laquelle ils s'attaquent sans cesse.

Les hausses drastiques, c'est le cas de la plupart des couvertures santé.

Par exemple encore, au 1^{er} juillet 2024 le contrat groupe actuel de l'entreprise (ArianeGroup par Humanis) a été augmenté pour les retraités de 18,87% (!) et une seconde hausse est déjà programmée pour le 1^{er} janvier 2025 (!).

ET PENDANT CE TEMPS...

Et pendant ce temps, le CAC 40 bat des records de profits, et les dividendes font encore un jackpot historique dans ce pays.

Des Chiffres et Des Dettes (les leurs) :

- 160 milliards d'argent public par an dit « aux entreprises », mais en très grande majorité aux riches, aux grands groupes.
- 145 milliards de bénéfices du CAC 40.
- 100 milliards de leur « évasion » fiscale.
- La France est passée en tête du podium pour le versement de dividendes (pris sur le travail des autres et sans rien faire) dans toute l'Europe :

En 2003 : le CAC 40 versait 14 milliards aux actionnaires

En 2013 il leur versait 34 milliards

En 2023 il en versait 73 milliards (97 milliards avec les rachats d'actions).

Pour se faire une idée de la justice en matière de répartition des richesses :

Sur cette même période, la retraite de ceux qui travaillent est passée de 60 à 64 ans et de 37 annuités à 43. Et leurs pensions retraites n'ont cessé d'être bloquées, gelées, taxées !

D'autres mesures sont dans les « bruits de couloirs », beaucoup frapperaient encore les travailleurs et les retraités, tant dans l'accès aux soins, que dans leurs conditions de vie et de travail.

Ne pas les laisser faire, pour ne pas se faire plumer, tel est l'enjeu que retraités et salariés en activité ont à relever. Nous y serons !

Amicalement, l'UPR